Arrondissement de Virton
ADMINISTRATION COMMUNALE
FLORENVILLE

ARRETE DE POLICE
SPECTACLE « LA LEGENDE DE THOMAS SIGNOREL »

INTERDICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
DEPUIS LE 28 JUILLET 2022, 9 H JUSQU'AU 01 AOÛT 2022, 18 H

Le Bourgmestre ff,

Vu la requête introduite par Le Centre Culturel du Beau Canton, représenté par Madame Julie Roland, animatrice, sollicitant l'autorisation d'organiser un spectacle en plein air, le 30 juillet 2022, intitulé « La légende de Thomas Signorel » ;

Vu la Loi relative à la Police de la circulation routière ;

Vu le règlement général sur la Police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière de placement de la signalisation routière ;

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette manifestation et garantir la sécurité des personnes ;

Vu la nouvelle loi communale ;

A R R E T E :

ART.1 :

A Muno, Ville de Florenville, à partir du 28 juillet, 09 h jusqu'au 01 août, 18 h :

-La circulation, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule seront interdits

rue Grande, depuis son intersection avec la rue du Four jusqu'à son intersection avec la rue de la Rochette ;

- l'arrêt et le stationnement de tout véhicule seront interdits

Sur le parking de l'école communale.

Une déviation des véhicules sera prévue :

Rue de l'Enfer → rue de Cugnon →rue des Petits Prés →rue des Vieilles Voies → Voie de Sedan

ART 2 :

La signalisation incombe à l'organisateur qui en assurera le placement et la surveillance.
Celle-ci sera visible, suffisante et régulière en la forme et conforme à la législation en vigueur.

ART 3 :

Le présent Arrêté sera obligatoirement affiché sur le site de la manifestation ;

ART. 4 :

En application de la Nouvelle Loi communale, une copie du présent sera transmis à :
✓Mr. Le Chef de Poste de Florenville, pour exécution
✓Au service des Travaux et à l'Atelier Communal, pour information et disposition
✓Au Comité organisateur, chargé de l'exhiber à toute réquisition de l'autorité compétente.
√ Au TEC, pour disposition

Fait à Florenville, le 13 juillet 2022

Le Bourgmestre ff,

Y.PLANCHARD

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux.